



**FORESTIERS PRIVES DE
LOIRE-ATLANTIQUE**

Savez-vous que dans un bois comme le vôtre, vous n'avez pas le droit d'engager des travaux d'abattage sans l'autorisation du Maire si vous n'avez pas un document de gestion.
**Qu'est-ce qu'un document de gestion ?
Comment le réalise t-on ?**

Vous faites faire du bois de chauffage par des bûcherons. Savez-vous qu'il faut un contrat de bois de chauffage sur pied si vous ne voulez pas être considéré comme responsable en cas d'accident ?
Comment réaliser ces contrats de bois de chauffage ? A quel prix ?

Vous cherchez des entreprises pour planter, élaguer, entretenir ...
Comment obtenir ces renseignements ?

Savez-vous que vous êtes responsable des accidents occasionnés par des chutes de branches de vos arbres sur les promeneurs ou les voitures ?
Comment s'assurer ?

Comment assurer le suivi de la biodiversité avec l'indice IBP ?

Comment certifier la bonne gouvernance de vos bois ? Adhérer à PEFC.

Comment maîtriser l'équilibre cynégétique ?

Vous entretenez vos bois (éclaircies, plantations, élagages, gi-robroyage..). Savez-vous que ces frais peuvent être partiellement déduits fiscalement.
Comment connaître la fiscalité spécifique de la forêt ?

Vous voudriez engager des éclaircies de résineux, mais vous ne savez pas comment faire car ce sont souvent de petits chantiers.
Comment faire pour réaliser ces éclaircies indispensables ?

Si vous avez besoin d'informations, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à loire-atlantique@fransylva.fr

De nombreux autres sujets, comme le bois énergie, la vente de bois d'oeuvre, la préservation de l'indépendance des sylviculteurs sont au coeur de nos actions. Nous pourrions multiplier à l'infini les questions que tous les forestiers sont amenés à se poser.
Une réponse est claire : ne restez plus seuls, plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus.

**Demande d'adhésion
à renvoyer (conserver une copie)**

**au Syndicat des Forestiers Privés
de Loire-Atlantique**

Nom, prénom

Adresse

CP - Ville

Tél.

E-mail.....

Déclaration des surfaces pour l'assurance XLB PACIFICA et l'assiette de la cotisation. Remplir une ligne par commune.

**Commune(s) surfaces boisées
y compris les étangs jusqu'à 1 ha ha**

.....
.....
.....

Total surfaces boisées :

Commune(s) surfaces agricoles ha

.....
.....

Total surfaces agricoles :

**Syndicat des Forestiers Privés
de Loire-Atlantique**

36 avenue de la Bouvardière 44800 SAINT-HERBLAIN

Tél. 02 40 76 84 35

loire-atlantique@fransylva.fr



Déclaration des surfaces forestières

- **Forfait** 30,00 €
- **Cotisation surfaces boisées** ⁽¹⁾
 - de 0 à 100 ha ha x 1,00 € =
 - de 101 à 500 ha ha x 0,95 € =
 - + de 500 ha ha x 0,91 € =
- **Cotisation terres agricoles attenantes** ⁽²⁾
 -x 0,50 € =
- **Assurance responsabilité civile étangs, mares** ⁽³⁾
 - Nombre d'étangs :
 - de 1,01 à 5,00 hax 15 € =
 - de 5,00 à 20,00 hax 20 € =
 - de 20,01 à 40,00 hax 35 € =
 - supérieur à 40,00 ha ...x 100 € =
- **Assurance responsabilité civile annexes immobilières** ⁽⁴⁾
 - inférieures à 100 m² et situées sur le domaine forestierinclus dans le forfait entre 100 et 300 m² ...x 24,00 € =
 - carrière < à 10 hax 24,00 € =
- **Recours sur clôture** (forfait TTC)
 - de 0 à 500 m linéaires 24 €
 - de 500,01 à 2000 m linéaires 48 €
 - de 2000,01 à 5000 m linéaires 98 €
 - supérieure à 5000,01 m linéaires 200 €
- **Total à payer** €

Notice d'adhésion

Nous vous rappelons que votre adhésion à notre Syndicat présente l'avantage **d'inclure une assurance responsabilité civile**, par XLB PACIFICA, pour tous les hectares déclarés⁽¹⁾.

Il vous est également possible de souscrire une assurance pour les haies et bocages de terres agricoles attenantes à vos boisements⁽²⁾. Vos étangs à vocation non commerciale peuvent être couverts en responsabilité civile selon le barème ci-contre⁽³⁾. Il en est de même concernant vos annexes immobilières⁽⁴⁾.

Dans le but d'éviter tout litige, en cas de sinistre, XLB PACIFICA vous demande de bien vouloir répartir les hectares déclarés entre les différentes communes où ils se situent.

Nous vous remercions de renvoyer, dans les meilleurs délais, la demande d'adhésion annexée accompagnée de votre chèque libellé à l'ordre du trésorier du **Syndicat des Forestiers Privés de Loire-Atlantique** et des références cadastrales.



Forestiers Privés de Loire-Atlantique

